DOCUMENTATION DE PRESSE 2

Date: 15.06.2012
Embargo : jusqu'au début de la conférence de presse

Politique de croissance 2012-2015

Le Conseil fédéral a approuvé le 15 juin 2012 le rapport relatif à la politique de croissance 2012-2015 et a pris connaissance du rapport final d'évaluation de la politique de croissance 2008-2011. La politique de croissance 2012-2015 entend promouvoir le bien-être économique en Suisse sur la base de sept champs d'actions. Au-delà de l'ouverture internationale, l'objectif principal concerne particulièrement la concurrence sur le marché domestique. Par ailleurs, la pérennité de l'utilisation des ressources naturelles fera dorénavant l'objet d'une attention soutenue. La politique de croissance 2012-2015 comprend treize mesures, classées dans les sept champs d'action, qui sont reprises du programme de la législature et qui sont particulièrement importantes pour la prospérité économique de la Suisse. Le Département fédéral de l'économie assurera le suivi des mesures et présentera un rapport annuel au Conseil fédéral sur l'état d'avancement du programme de réformes

1. État de la situation et réformes à engager

Les perspectives à court et moyen terme se sont éclaircies pour l'économie suisse depuis le début de l'année. Notamment, grâce à une conjoncture intérieure robuste et à une industrie d'exportation plutôt résiliente, l'économie suisse tire mieux son épingle du jeu que prévu en début d'année, face à la vigueur du franc et à la récession économique affectant un grand nombre de pays de l'UE. Cela ne saurait occulter le fait que le contexte économique européen s'est à nouveau dégradé ces derniers temps. Les récentes prévisions conjoncturelles de la Confédération tablent sur une reprise poussive au cours du premier et du deuxième trimestres, mais prévoient une évolution plus dynamique au deuxième semestre. Ces perspectives restent toutefois grevées par les incertitudes liées à l'évolution de la crise de la dette dans la zone euro.

Les perspectives s'annoncent plus sombres en ce qui concerne une croissance satisfaisante à long terme de la productivité et du revenu. Le rapport du Conseil fédéral sur la politique de croissance 2012-2015 analyse un possible ralentissement du taux de croissance à long terme de la productivité du travail, en-deçà du taux observé durant les 20 dernières années. Or l'amélioration de la productivité est la clé de la hausse des salaires réels et, par conséquent, de la prospérité des ménages (voir **graphique 1**), mais également de la santé des finances publiques et des assurances sociales.

Pour le Conseil fédéral il faut chercher les causes de cette évolution dans les glissements survenus entre les secteurs économiques. L'importance croissante des secteurs orientés vers le marché intérieur annonce, par rapport aux décennies passées, un affaiblissement toujours plus marqué de la croissance de la productivité du travail. Comme le montre le **graphique 2**, dans le secteur domestique plus que dans l'industrie, une demande supplémentaire se transpose en une croissance de l'emploi plutôt qu'en une rationalisation visant une production accrue avec un emploi constant. Or, l'augmentation de la valeur ajoutée par heure travaillée est le fondement de la progression des salaires. Elle peut se produire grâce à l'exploitation plus efficace des ressources existantes, mais également par une réorientation vers des domaines économiques à plus haut rendement, comme ceux présents dans le secteur exportateur par exemple.

Graphique 1: Evolution de la production et des salaires réels

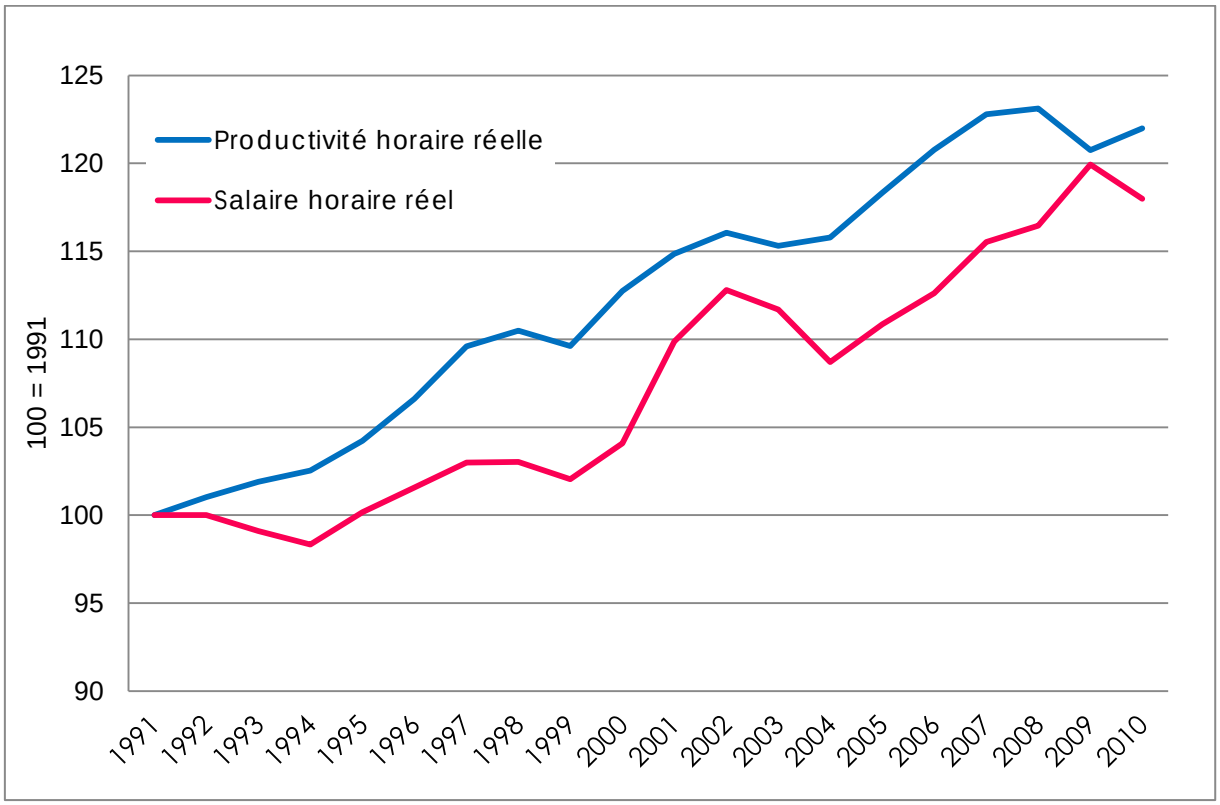

Note explicative: Tout au moins au niveau agrégé, le lien existant entre l'évolution des salaires réels et celle de la productivité est très robuste grâce à des mécanismes économiques équilibrants.

Graphique 2: Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité

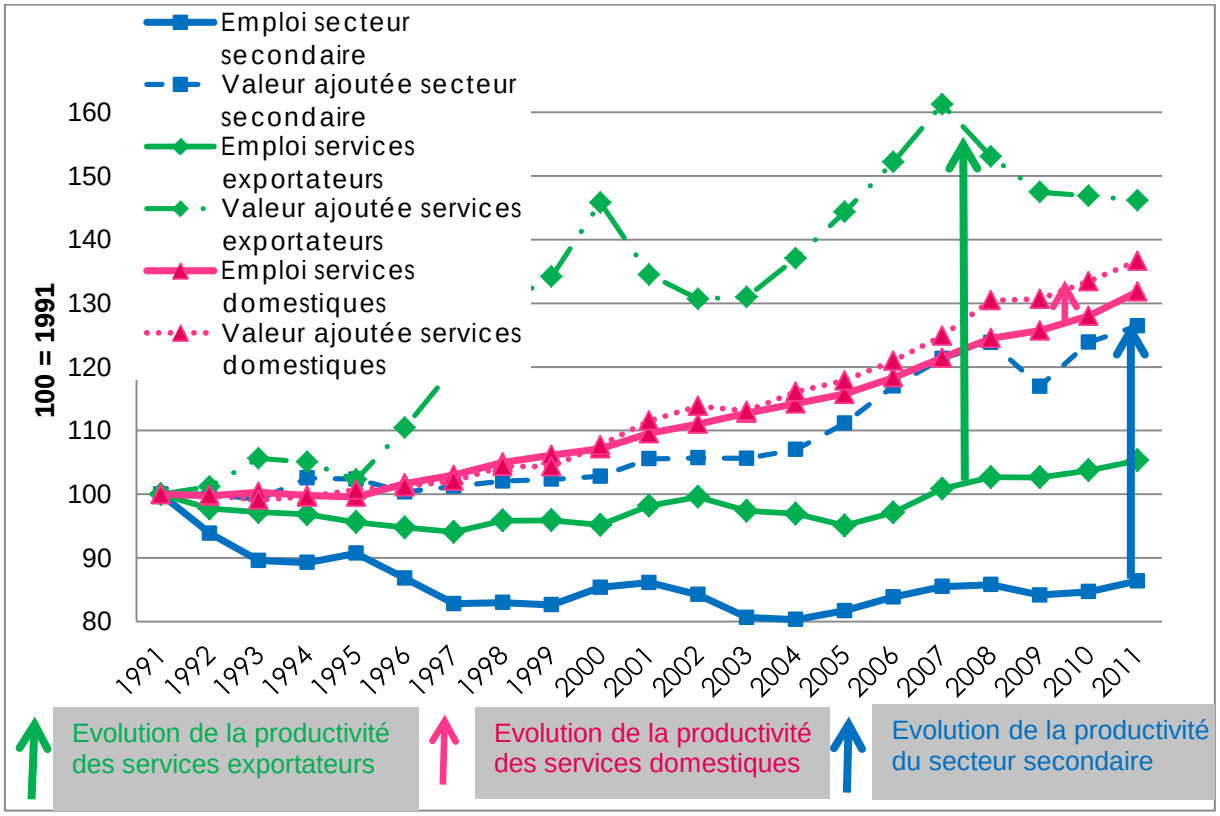

Note explicative: La longueur du trait entre les lignes de la valeur ajoutée et celle de l'emploi montre l'amélioration de la productivité du travail qui a été observée depuis 1991 dans les trois secteurs illustrés. Selon les statistiques utilisées pour le graphique, le volume de travail dans le secteur secondaire (y compris la construction) représente 25,0 % du total de l'emploi, alors que les services exportateurs représenteraient 11,1 % et les services domestiques 60.0 %.

Tous les secteurs ne sont pas égaux quant à leur possibilité d'améliorer leur productivité: ils se différencient selon les opportunités offertes par le progrès technique, les réorganisations de la production et le potentiel résultant de la division internationale du travail. Par ailleurs le progrès technique ne peut pas être recensé statistiquement dans tous les secteurs aussi précisément. Malgré ces contre-arguments, le rapport du Conseil fédéral soutient que l'évolution divergente observée entre l'industrie et le secteur domestique provient d'avancées insuffisantes dans les réformes structurelles. Cette analyse se base sur le maigre bilan de la politique de croissance 2008-2011, ainsi que sur le niveau toujours très élevé des prix en Suisse en comparaison avec d'autres petits pays avancés européens (voir dans le **graphique 4** l'indicateur «concurrence sur le marché domestique»).

Le rapport sur la croissance montre clairement que la prospérité et la compétitivité de l'économie suisse proviennent toujours d'un haut taux de participation au marché du travail (voir dans le **graphique 4** l'indicateur sur la participation au marché du travail), et non à une forte croissance de la productivité du travail. Sur ce plan, la Suisse est très moyenne parmi les pays développés, comme le montre le **graphique 3**. En conséquence, il existe en Suisse un potentiel pour stimuler, grâce à des réformes structurelles, la productivité du travail, et ainsi la performance économique et le bien-être.

Graphique 3: Niveau de productivité horaire en comparaison internationale

En parité des pouvoirs d'achat en USD de 2010

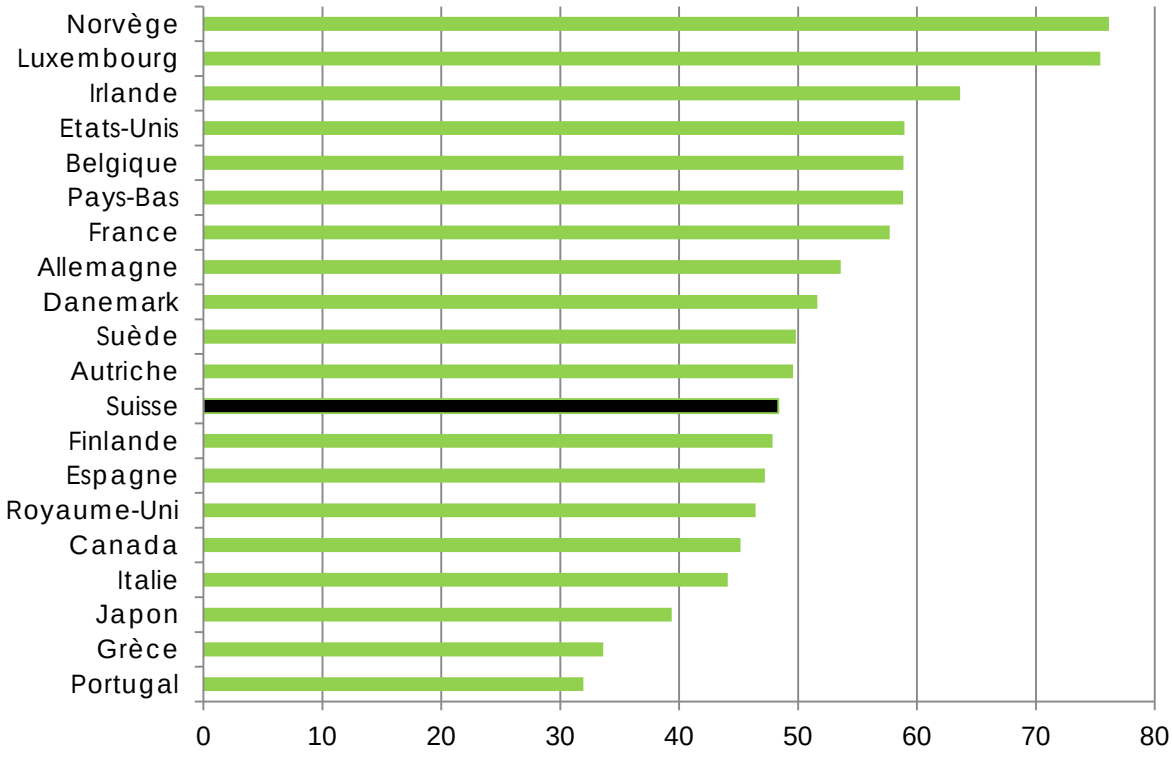

2. Les champs d'actions

Six champs d'action définissaient jusqu'ici la politique suisse de croissance:

1. la stimulation de la concurrence sur le marché intérieur comme objectif de la politique de la concurrence,

2. l'ouverture internationale de l'économie comme objectif de la politique économique extérieure,

3. le maintien du taux d'activité à un haut niveau comme objectif de la politique du marché du travail,

4. le renforcement du capital humain (formation, recherche, innovation) comme objectif de la politique de la formation,

5. les mesures permettant d'assurer la bonne santé des finances publiques comme objectif de la politique financière,

6. la création d'un cadre juridique encourageant l'esprit d'entreprise, comme objet spécifique de l'activité législative.

Chacun de ces six champs d'action est représenté par un indicateur-phare se trouvant dans le **graphique 4**. La productivité du travail est d'abord influencée par l'intensification de la concurrence sur le marché domestique et l'ouverture internationale, mais également par le capital humain. Ce dernier facteur contribue aussi au renforcement des chances de trouver un emploi et de vouloir s'engager sur le marché du travail. Des conditions-cadre favorables favorisent dans la même mesure la productivité du travail et le taux de participation au marché du travail. La qualité des conditions-cadre est représentée par les indicateurs associés aux champs d'action «Finances publiques saines» et «Conditions juridiques pour les activités entrepreneuriales».

Remarques sur le graphique 4 (voir page 5)

[1] Le graphique 4.1 reproduit l'estimation d'Eurostat sur les niveaux généraux des prix des pays par rapport à l'Union européenne (UE). La ligne traitillée, basée sur les cours de change actuels, met bien en évidence la phase de faiblesse du franc en 2007. La courbe lissée concernant la Suisse a été obtenue par l'actualisation d'un cours de change initial supposé en équilibre en fonction des différences de l'inflation au niveau de la consommation. Cela permet de faire abstraction des fluctuations à court terme des taux de change.

[2] La courbe correspond à la moyenne non pondérée des réponses d'investisseurs étrangers à onze questions de l'IMD concernant l'attractivité de la place (menaces de délocalisation des sites de production et des sites de recherche et développement; autorités douanières; protectionnisme; investisseurs étrangers; incitations à l'investissement; législation en matière d'immigration; exode des cerveaux; expérience internationale des gestionnaires; image à l'étranger; culture nationale). Les répondants pouvaient attribuer des points de 1 à 10. L'amélioration de l'avis des investisseurs entre 1997 et 2011 quant à la place de production suisse est statistiquement significative, la libre circulation des personnes et la réforme de l'imposition des entreprises étant les deux principales raisons de cette évolution. Dans le groupe de comparaison, seule la Suède est plus attractive que la Suisse. En dehors de l'Europe, Singapour, Hongkong et le Chili obtiennent de meilleurs résultats.

Graphique 4: Indicateurs pour les 6 champs d'action de la politique de croissance

1. Concurrence sur le marché intérieur

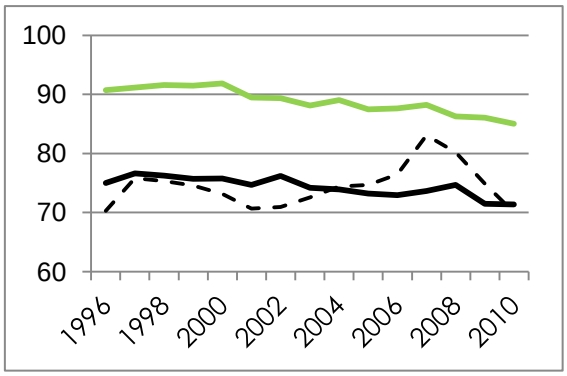

Valeur équivalente à 100 euros lors de l'achat d'un panier de consommation[1]

2. Ouverture internationale

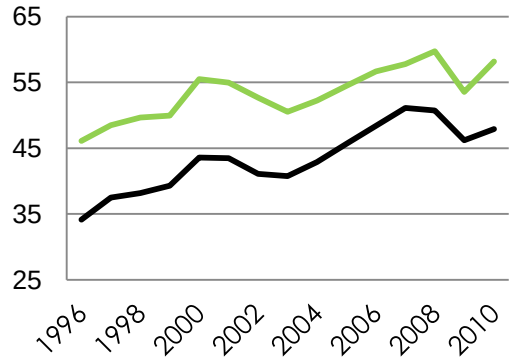

Exportations plus importations divisées par deux fois le PIB en %

3. Taux de participation

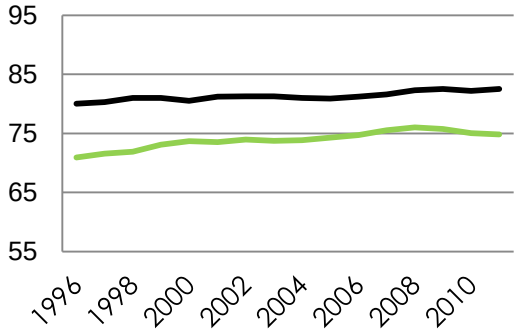

Taux de participation en pourcentage de la population en âge de travailler

4. Capital humain

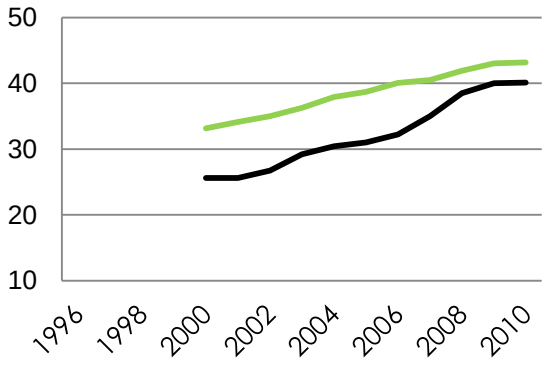

Part des personnes entre 25 et 34 ans avec un diplôme tertiaire (sans l'Autriche)

5. Finances publiques

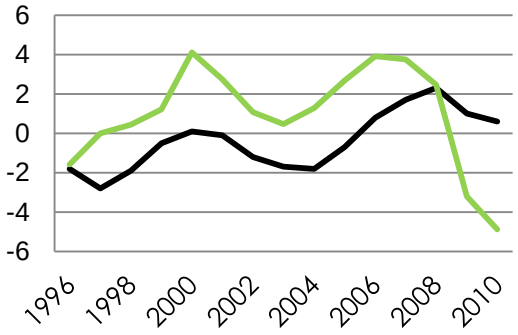

Déficit budgétaire public en % du PIB

6. Conditions juridiques

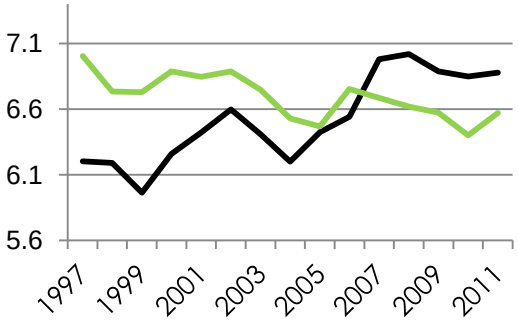

Appréciation de l'attractivité de la place de production par les investisseurs étrangers[2]

<u>Légende:</u> ligne noire: Suisse; ligne verte= moyenne simple des valeurs pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, la Suède

Selon le **graphique 4** la Suisse se distingue de manière désavantageuse surtout par le niveau général des prix (pouvoir d'achat restreint de 100€ en Suisse), mais également par l'ouverture internationale, ce qui est plus surprenant. La part des diplômés tertiaires a convergé vers le niveau de pays comparables ces dernières années, mais, lors de telles

comparaisons, il faut toujours tenir compte de la conception des systèmes nationaux de formation: en Suisse, certaines filières professionnelles transmettent des contenus de formation qui sont enseignés au niveau tertiaire dans d'autres pays. La situation favorable des finances publiques est due au frein à l'endettement. La libre circulation des personnes, avec la flexibilité qu'elle apporte pour recruter et engager du personnel, et la réforme de l'imposition des entreprises sont les deux principales raisons citées par les investisseurs étrangers expliquant l'amélioration de l'attractivité de la place de production suisse. Dans le groupe de comparaison, seule la Suède est plus attractive que la Suisse. Cette analyse succincte donne déjà les premières indications pour la fixation des priorités dans la politique de croissance (voir ci-après la description des treize mesures de la politique de croissance 2012-2015).

La politique de croissance 2012-2015 intègre un septième et nouveau champ d'action, qui traite la question de «**la pérennité des ressources tirées de l'environnement**». L'indicateur de l'intensité énergétique reliant la consommation d'énergie et le PIB illustrera ce champ d'action. Comme on peut supposer que les énergies fossiles deviendront plus rares et plus chères, une réduction de la dépendance de l'économie vis-à-vis de ce genre de ressources importées a le potentiel de promouvoir notre bien-être. La question est de savoir s'il incombe au marché ou à la politique d'engager cette substitution du pétrole. La problématique des gaz à effet de serre donne une réponse, considérant l'impact de la consommation des énergies fossiles: sans une action coordonnée des États, la préservation du bien public «climat» ne pourra pas être garanti. Avec la prise en compte de ce septième champ d'action, les recommandations d'organisations internationales, en particulier de l'OCDE, visant à soutenir une croissance respectueuse de l'environnement auront un cadre adéquat.

Graphique 5: Evolution de l'intensité énergétique

En kilogramme d'équivalent pétrole pour 1000 euros

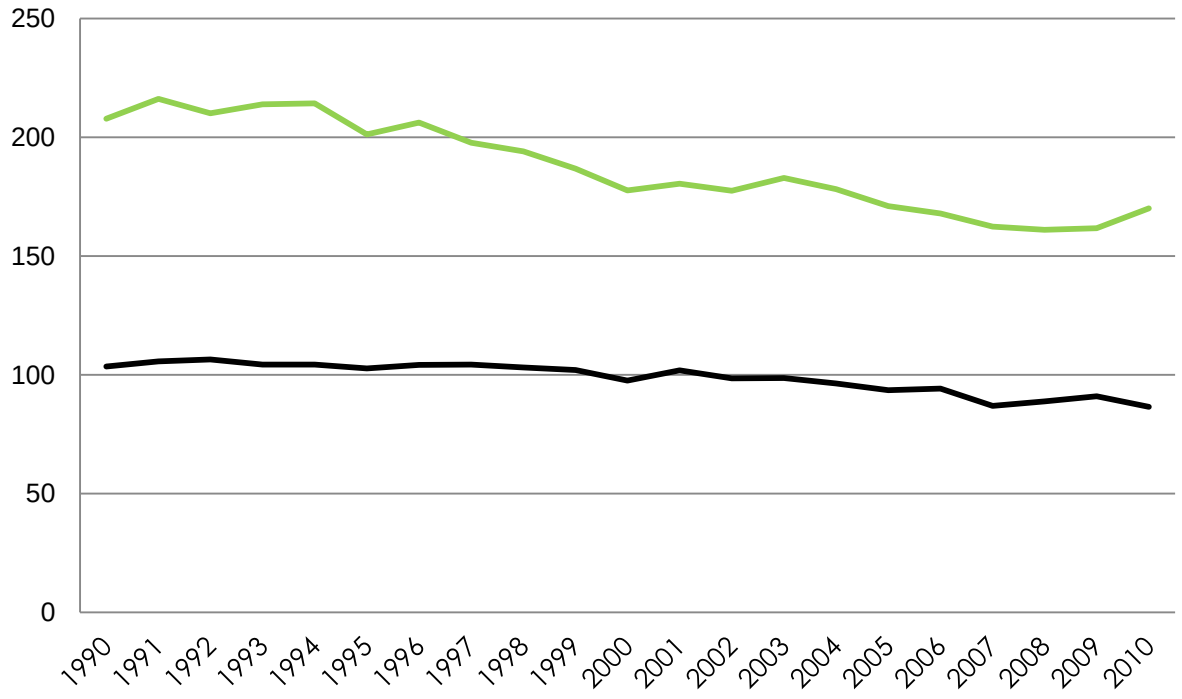

Légende: ligne noire: Suisse; ligne verte= moyenne simple des valeurs pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, la Suède

Le graphique 5 montre une intensité énergétique plus basse dans le cas de la Suisse. Vu les gains d'efficacité déjà acquis, il sera probablement plus couteux à l'avenir d'améliorer aussi rapidement l'intensité énergétique.

3. Mesures de la politique de croissance 2012-2015

Les projets concrets de la politique de croissance 2012-2015 doivent contribuer avant tout à l'objectif de stimulation de la croissance de la productivité, de manière générale et spécifiquement dans les secteurs axés sur le marché intérieur. Cela peut également arriver de manière indirecte, par exemple en améliorant la division internationale du travail, qui, à côté du capital humain, est un des facteurs de croissance les mieux établis. Concrètement les 13 mesures suivantes forment la politique de croissance 2012-2015:

- La réforme de la santé (**mesure 1**) doit viser une utilisation aussi rationnelle, entendez aussi efficiente, des ressources – hautement qualifiées et donc très précieuses – que dans d'autres branches économiques phares de notre pays. Pour ce faire, l'introduction et le renforcement de formes appropriées de concurrence et/ou d'instruments de gestion alternatifs (par ex. le benchmarking) peut apporter une contribution essentielle.

- Le développement de la politique agricole (**mesure 2**) doit viser à rapprocher de la moyenne nationale la productivité du travail dans le secteur. Cet objectif permet non seulement de faire baisser le prix des prestations intermédiaires fournies à d'autres secteurs en Suisse (tourisme, industrie alimentaire), mais, en renforçant ses structures agricoles, notre pays peut aussi se montrer plus ouvert pour la conclusion de nouveaux accords de libre-échange (**mesure 3**), vu que pour l'extension de notre réseau d'accords des Etats dotés d'un secteur agricole fort entrent encore en ligne de compte.

- Bien que l'économie suisse se soit orientée avec succès sur les marchés d'outre-mer, notre pays, du point de vue économique, l'UE reste notre principal partenaire commercial. Il convient de garantir l'accès à certains secteurs spécifiques du marché intérieur de l'UE pour les entreprises suisses. Dans ce contexte confirmer la libre circulation des personnes (**mesure 4**) revêt une grande importance. Afin de bien intégrer la Suisse dans les échanges transfrontaliers d'électricité, les négociations avec l'UE concernant un accord sur l'électricité doivent être poursuivies (**mesure 5)**.

- Le tournant énergétique est ordonné au principe selon lequel les capacités de production électrique perdues en Suisse ne doivent pas être compensées par une augmentation des importations. De plus, les mesures visant à réduire la consommation intérieure ont été désignées comme prioritaires par les politiques, également en relation avec la problématique du climat. Cette exigence pose un défi considérable à la Stratégie énergétique 2050 (**mesure 10**), si l'on veut éviter que le pan de l'économie suisse orienté à l'international pâtisse d'un coût élevé de l'énergie au niveau de la consommation intermédiaire. Dans ce contexte, il convient aussi d'examiner le potentiel de réduction des impôts ayant des effets de distorsion par le biais d'une réforme fiscale écologique (**mesure 11**), qui serait à même de déclencher un effet de croissance.

- Côté dépenses publiques, le rapport préconise un système permettant de fixer périodiquement des priorités à moyen terme (**mesure 6**), vu l'efficacité de ce genre d'objectifs pour lancer des réformes structurelles en profondeur. La tarification générale de la mobilité (mobility pricing, voir ci-dessous) pourrait faire figure d'exemple à ce titre. Une action coordonnée de la Confédération et des cantons doit préparer la réforme de la fiscalité des entreprises III (**mesure 7)**. Des mécanismes de régulation financière des assurances sociales, par exemple dans le cadre d'une réforme de l'AVS (**mesure 9**),

pourraient en outre garantir que des blocages politiques ne remettent pas en question les finances des assurances sociales, et partant les prestations promises.

- La tarification générale de la mobilité (**mesure 8**) pourrait permettre de remplacer le système actuel relativement rigide de prélèvement et de tarification, qui est exclusivement axé sur le financement et qui atteindra ses limites à terme, par une taxe appliquée à tous les moyens de transport à l'échelle nationale en fonction des prestations et aussi fidèle que possible au principe du pollueur-payeur. Le produit de cette tarification serait affecté aux infrastructures de transport. Le *mobility pricing* permettrait ainsi non seulement de générer les recettes nécessaires à longue échéance, mais encore, moyennant une différenciation des prix bien pensée, d'influer sur la mobilité dans le sens d'une utilisation économiquement rentable et écologiquement durable des capacités limitées de certains réseaux.

- Il convient par ailleurs de créer un cadre compétitif pour l'activité économique en Suisse par le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC). A cette fin, il faut faire avancer la mise en œuvre de la stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse et sa stratégie de cyberadministration (**mesure 12**) pour que le site suisse se distingue aussi sur le plan des TIC par des infrastructures fiables et de qualité, une création de richesse peu gourmande en ressources et des institutions étatiques efficientes.

- Enfin, la rationalisation de l'activité de l'Etat reste d'actualité car l'administration publique est aussi un pan de l'économie axée sur le marché intérieur. Il s'agit de proposer des solutions de cyberadministration et de faire avancer les projets d'allégement administratif (**mesure 13**). Les réformes territoriales au niveau cantonal, qui contribuent aussi à rationaliser l'activité de l'Etat, illustrent bien en quoi les cantons peuvent concourir, par des réformes structurelles dans leur champ de compétence, au développement de la productivité générale de l'économie.